

Séance du 4 juillet 2017

Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration de l'UVHC

Objet : répartition des enveloppes budgétaires 2018

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en formation plénière dans la salle du conseil du bâtiment Claudin Lejeune 3 - Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs en Informatique, Automatique, Mécanique, Energétique, et Electronique (ENSIAME) le mardi 4 juillet 2017, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,

Vu l'article L 712-6-1 du code de l'éducation,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

M. le Président donne la parole à Monsieur le Directeur Général des Services qui présente la répartition de la dotation globale de l'établissement (contribution pour charges de service public) estimée, pour l'exercice 2018, à 84 800 000 € (quatre-vingt-quatre millions huit-cent mille euros).

	Répartition 2018	POUR INFORMATION ventilation par secteur de la masse salariale "Etablissement"
Secteur établissement et services communs	80 560 000,00 €	20 674 624,00 €
Secteur Formation	3 115 000,00 €	41 273 737,00 €
Secteur Recherche	1 125 000,00 €	22 851 639,00 €
	84 800 000,00 €	84 800 000,00 €

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX LA REPARTITION DES MOYENS DESTINES A LA FORMATION, A LA RECHERCHE ET AUX SERVICES GENERAUX ET SERVICES COMMUNS.

Fait à Valenciennes, le 5 juillet 2017

Le Président de l'Université

Professeur Abdelhakim ARTIBA

Date de publication

20 07 2017